

### Objectif de la formation:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'encadrer et former l'équipe de sécurité incendie au sein des ERP et des IGH,
- de diriger le poste de sécurité lors des sinistres,
- de gérer les opérations d'entretien des moyens de secours

**Pré-requis :** - être titulaire du diplôme SSIAP1 (ou équivalent) ;  
- avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les 24 derniers mois.

- être titulaire de du PSC 1, ou du SST, ou du PSE 1 en cours de validité ;  
- être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical SSIAP datant de moins de 3 mois.

**Durée :** 70 heures + examen (entre 4 et 8 heures)

### Nb de participants :

10 maximum

### Moyens pédagogiques :

- PC sécurité de formation
- moyens pédagogiques
- matériels de démonstration

### Méthodes pédagogiques :

- expositive (théorie)
- interrogative (découverte par l'apprenant)
- démonstrative (par le formateur)
- active (mise en situation de l'apprenant)

### Chef d'équipe service sécurité incendie SSIAP 2

L'objectif de la certification SSIAP 2 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires afin de pouvoir encadrer et former une équipe de sécurité et gérer des situations de crise au sein d'un ERP ou d'un IGH.

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, le SSIAP 2 coordonne l'action des agents de sécurité incendie.

Il s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement.

### Compétences attestées :

A la fin de la certification le candidat dispose des connaissances et compétences suivantes :

- Connaître et mettre en œuvre les outils de gestion et de management d'une équipe,
- Lire et manipuler des SSI et des tableaux de reports,
- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail,
- Manager et former l'équipe de sécurité
- Réaliser des comptes rendus aux autorités
- Appliquer des consignes de sécurité
- Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations de sécurité
- Gérer des incidents techniques
- Accompagner de la CCDSA

### Evaluation :

Le candidat sera évalué sur sa capacité à :

- former les employés,
- diriger le poste de sécurité en cas de crise,
- rendre compte au commandant des opérations de secours des sapeurs pompiers en cas d'incendie
- gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

### Modalités d'évaluation :

#### Epreuve Ecrite

QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme

#### Epreuve orale

Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie avec un temps de préparation de 15 min.

#### Epreuve pratique

Exercice de gestion du PC en situation de crise (SSI de catégorie A en fonction).

L'épreuve devra intégrer une dégradation du contexte avec au moins trois incidents ou anomalies. Le candidat remet au jury sa main courante à la fin de l'épreuve.

Le candidat doit obtenir la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

En cas d'échec à une des épreuves, le candidat est ajourné mais garde le bénéfice des épreuves obtenues pendant un an.

**Lieu :** Carcassonne

**Tarif :** nous consulter

**Dates :** du 16 au 30 juin 2023



Personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous en amont de la formation pour une adaptation des modalités de la formation en fonction de vos besoins.

**Taux de réussite :** 80%

**Taux de satisfaction :** 100%